

# En quoi consistent les épreuves du



**DNB**

?

## LE CONTRÔLE CONTINU

Evaluation des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture tout au long de l'année scolaire :

**400 POINTS**

Fin juin, début juillet :  
épreuves écrites sur  
deux jours.

Sur **300 points**

## L'ÉPREUVE ORALE (avril/juin)

Présentation d'un projet mené en HDA ou dans le cadre d'un EPI ou dans l'un des parcours éducatifs (Avenir, culturelle et artistique ou citoyen). L'exposé est suivi d'un entretien

Oral individuel : **100 points**  
ou  
Oral collectif : 100 points

## L'épreuve de Français :

- Travail sur un texte
- Dictée
- Rédaction

Sur **100 points**

## L'épreuve de Mathématiques

Exercices, dont certains assortis de tableau ou de schémas, et un exercices d'informatique.

Sur **100 Points**

L'épreuve d'Histoire, Géographie et EMC

Trois exercices :

Etude de documents, rédaction d'une synthèse.

Sur **50 points.**

Diplômes et mentions :

Admission au diplôme national du Brevet :  
400 points / **800**, soit 10/20.

➤ **Mention assez-bien :**  
Plus de 480 points

➤ **Mention bien :**  
560 points

➤ **Mention très bien :**  
640 points



bon courage



pour les examens